
Procès-verbal de la séance du Bureau du 15 novembre 2010

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président		
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 6)	
<i>Appel nominal</i>	(p. 6)	
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 13 septembre 2010	(p. 6)	
<i>Présidence</i> de monsieur Jacky Darne, deuxième Vice-Président	(p. 7)	
N° B-2010-1879	<i>Contrat de concession de droits de propriété intellectuelle à la Communauté urbaine de Lyon - Réalisation d'une série documentaire vidéo par l'association Traboulescope - Approbation d'une convention -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1880	<i>Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des chantiers perturbants de l'agglomération lyonnaise - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1881	<i>Enquêtes de circulation et comptage trafic sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1882	<i>Givors - Grigny - Rénovation des carrefours à feux - Travaux de voirie et de signalisation lumineuse - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1883	<i>Lyon 8° - Vénissieux - Réaménagement de la rue Henri Barbusse - Marché n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer un marché de travaux VRD à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1884	<i>Pierre Bénite - Rénovation du centre-ville - Rue Roger Salengro, rue des Martyrs de la Libération et rue Paul Bert - Marché de travaux n° 1 : VRD - Autorisation de signer le marché de travaux de voirie et réseaux divers à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1885	<i>Pierre Bénite - Rénovation du centre-ville - Rue Roger Salengro, rue des Martyrs de la Libération et rue Paul Bert - Marché de travaux n° 2 : béton désactivé - Autorisation de signer un marché de travaux béton désactivé à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1886	<i>Pierre Bénite - Fourniture de bordures et pavés - Rénovation du centre-ville : rue Roger Salengro, rue des Martyrs de la Libération, rue Paul Bert - Marché n° 3 : Autorisation de signer un marché de fourniture de bordures et pavés granits à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1887	<i>Pierre Bénite - Aménagement des rues Henri Brosse et Emile Zola - Marché n° 1 : Travaux de voirie - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1888	<i>Saint Priest - Voies de desserte Renault Trucks - Travaux avenue B - 8° rue - Marché n° 1 : voirie - Autorisation de signer le marché de voirie à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)

N° B-2010-1889	<i>Saint Priest - Voies de desserte Renault Trucks - Travaux Avenue B - 8° rue - Marché n°2 : plantations - Autorisation de signer le marché de plantations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1890	<i>Prestation de maintenance, installation et fourniture des équipements de protection incendie à exécuter dans les immeubles, ouvrages et véhicules gérés par la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 7)
N° B-2010-1891	<i>Construction pour les ouvrages de bâtiments réalisés directement par la Communauté urbaine de Lyon (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre publiques) - Lots n° 1 à 3 - Autorisation de signer des marchés pour des prestations d'assistance technique et économique à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1892	<i>Lyon 3° - Travaux de rénovation du système de chauffage et de rafraîchissement de l'immeuble Le Clip - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1893	<i>Lyon 7° - Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier à Lyon 7°, en vue de l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Lot n° 1 : déconstruction - maçonneries - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1894	<i>Lyon 7° - Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier à Lyon 7°, en vue de l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Lot n° 13 : chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1895	<i>Vénissieux - Mandat d'aménagement de la voie de desserte des anciens établissements régionaux militaires (ERM) - Marchés pour des travaux de voirie, terrassements, réseaux secs et humides, espaces verts et arrosage - 3 lots séparés - Lot n° 1 : terrassements, réseaux secs - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1896	<i>Vaulx en Velin - Réalisation d'une passerelle à la Soie - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1897	<i>Mission de contrôles extérieurs pour les travaux d'ouvrage d'art (ponts, passerelles, murs de soutènement) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1898	<i>Lyon 9° - Lyon 4° - Pont Schuman - Coordination Sécurité et Protection de la Santé (phases conception et réalisation) pour l'aménagement des voiries des quais Gillet, Gare d'Eau et avenue de Birmingham - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1899	<i>Lyon 9° - Lyon 4° - Pont Schuman - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage et la coordination générale du projet concernant la construction d'un nouveau pont sur la Saône et le réaménagement du quai Gillet, du quai Gare d'Eau et de l'avenue Birmingham - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1900	<i>Lyon 9° - Lyon 4° - Pont Schuman - Coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) - Phases de conception et réalisation pour la construction du pont Schuman - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
N° B-2010-1901	<i>Maintenance exploitation et évolution des installations téléphoniques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1902	<i>Prestations de reprographie - Lot n° 1 : travaux de reprographie noir et blanc ou couleur, assemblage, finition et façonnage, de reproduction et pliage de plans, de mise en forme et reproduction de CD/DVD pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1903	<i>Prestations de travaux d'imprimerie - Lot n° 1 : travaux de papeterie administrative en imprimerie pour les services communautaires - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché -</i>	(p. 10)
N° B-2010-1904	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - Couzon au Mont d'Or - Lyon 9° - Lyon 5° - La Mulatière - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Marché subséquent - Définition du projet artistique et communication sur le concept général - Autorisation de signer le marché subséquent à l'accord-cadre mono-attributaire intitulé prestation de Conseil et de Direction Artistique et Technique pour la définition d'un programme d'Art Public, la réalisation et l'insertion d'oeuvres d'art dans le cadre du réaménagement des Rives de Saône -</i>	(p. 10)

N° B-2010-1905	<i>Marchés communautaires attribués à la société CETE APAVE SUDEUROPE - Autorisation de signer l'avenant collectif de transfert à la société APAVE SUDEUROPE SAS -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1906	<i>Fourniture de pièces détachées pour grilles de fours d'incinération de déchets et de construction Martin GMBH pour l'usine de traitement et de valorisation énergétique de Lyon-Sud - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Mancelle de Fonderie -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1907	<i>Reprise, traitement et/ou valorisation du plâtre en provenance des déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure négociée -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1908	<i>Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 : cuisine et restaurant provisoires - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1909	<i>Bron - Acquisition des lots n° 409 et 559 dépendant du bâtiment B, escalier 4 de la copropriété Le Terrailon située 14, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Adam et Emira Beckanovic -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1910	<i>Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Hermières et appartenant à la société SNC Francheville - place du Chater -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1911	<i>Fontaines sur Saône - Acquisition d'un immeuble situé 5, rue de la Libération et appartenant à la copropriété 5, rue de la Libération AD 116 -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1912	<i>Jonage - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue des Combes et appartenant aux époux Delorme -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1913	<i>Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et rue de la Gatolière et appartenant à l'Association syndicale des copropriétaires du lotissement La Vignolière -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1914	<i>Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété et appartenant aux copropriétaires de la résidence Les Genetières située 32, chemin de la Raude -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1915	<i>Bron - Acquisition des lots n° 322, 765, 769 et 881 dépendant du bâtiment C, escalier 17 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. et Mme Rehouma et Fatia Chkioua -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1916	<i>Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Mangetemps lieu-dit Les Broses et appartenant à la SA Sofirel -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1917	<i>Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, de plusieurs parcelles et volumes situés rue Desaix, boulevard Vivier Merle, rues Garibaldi, du Lac, place de Milan et appartenant à la SERL -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1918	<i>Bron - Acquisition des lots n° 1262, 1216 et 873 dépendant du bâtiment F de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à la SCI Nesma -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1919	<i>Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles cadastrées AH 52, AH 53, AH 56, AH 58, AH 60, AH 139, AH 160 et AH 161 situées boulevard de la Porte des Alpes et cours du Troisième Millénaire, dans la ZAC secteur Feuilly et appartenant à la SERL -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1920	<i>Bron - Acquisition des lots n° 321 et 880 dépendant du bâtiment C, escalier 17 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. Adnane Chkioua -</i>	(p. 12)
N° B-2010-1921	<i>Vaulx en Velin - Aménagement de la ZAC de l'Hôtel de Ville - Acquisition des parcelles cadastrées BD 148 et BD 150 situées rue Hô Chi Minh et appartenant à la SCI Activités courrier de proximité -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1922	<i>Curis au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Avoraus et appartenant à la société SEFI -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1923	<i>Pierre Bénite - Acquisition de divers biens situés 62, rue Roger Salengro et appartenant à M. et Mme Viscogliosi -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1924	<i>Irigny - Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie située 1 et 3, rue du Marjolet et appartenant à M. Francis Barry -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1925	<i>Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue Mangetemps et appartenant à M. et Mme Kemal Dogan -</i>	(p. 13)

N° B-2010-1926	<i>Bron - Acquisition des lots n° 116 et 110 dépendant du bâtiment A6 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant aux époux Cherrad -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1927	<i>Décines Charpieu - Chassieu - Lotissement d'activités Les Pivolles B - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain relatives aux espaces publics de voirie et appartenant à la SERL -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1928	<i>Meyzieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située lieu-dit Les Panettes et appartenant aux consorts Caullet - Martinier -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1929	<i>Bron - Acquisition des lots n° 106 et 120 dépendant du bâtiment A, escalier 6 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. Adhane Chkioua -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1930	<i>Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 5, rue de la Garenne et appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1931	<i>Décines Charpieu - Lotissement d'activités Les Pivolles B - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain relatives aux espaces verts -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1932	<i>Bron - Acquisition des lots n° 341 et 890 dépendant du bâtiment C, escalier 18 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à la SCI Labiod -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1933	<i>Bron - Acquisition des lots n° 1153, 1243 et 1433 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terraillon située au 5, rue Jules Védrines et appartenant à la société civile GET -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1934	<i>Mions - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées rues Mangetemps et Albert Ferrus et appartenant à la société GRTGAZ -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1935	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un appartement constituant le lot n° 13 dans l'immeuble situé 47, cours de la République et appartenant aux époux Dahmani -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1936	<i>Vaulx en Velin - Acquisition de 5 parcelles de terrain situées rue Georges Chevalier et appartenant à la SA Alliade Habitat -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1937	<i>Lyon 9° - Extension et réaménagement du bâtiment affecté à l'usage de la direction de l'eau, situé 368, avenue de Balmont - Autorisation de signer une convention de participation des constructeurs -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1938	<i>Caluire et Cuire - Revente, à la Ville, d'un immeuble situé 11, quai Clémenceau -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1939	<i>Bron - Cession, aux époux Aïchouche Regig et Laïd Cherrad, des lots n° 213 et 207 dépendant du bâtiment B11 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1940	<i>Bron - Cession, à la SCI Nesma, des lots n° 1 143 et 1 134 dépendant du bâtiment E et du lot n° 839 dépendant du bâtiment de garage Ouest, groupe C, de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et chemin Guillermin -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1941	<i>Bron - Cession des lots n° 21, 34, 819 et 827 dépendant du bâtiment A, escalier 2 de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas à M. et Mme Rehouma et Fatia Chkioua -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1942	<i>Lyon 8° - Cession au Centre Léon Bérard, d'une maison d'habitation située 10, rue Nungesser et Coli -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1943	<i>Bron - Cession des lots n° 30 et 36 dépendant du bâtiment A, escalier 2 de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas à M. Adhane Chkioua -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1944	<i>Sathonay Camp - Cession, à la SERL, d'un terrain situé boulevard Castellane, lieu-dit Le Camp -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1945	<i>Villeurbanne - Cession à la société PRESTIMM ou toute autre société se substituant, des lots n° 13, 17, 20, 22, 2, 3 et 5 dans un immeuble en copropriété situé 56, rue Eugène Fournière et des lots n° 1 et 5 dans un immeuble en copropriété situé 9, rue de la Fraternité -</i>	(p. 13)
N° B-2010-1946	<i>Saint Priest - Cession à l'OPH du Rhône, de l'ensemble des lots de la copropriété Les Alpes située dans la ZAC du Triangle, boulevard Edouard Herriot, avenue Jean Jaurès et rue maréchal Leclerc -</i>	(p. 14)
N° B-2010-1947	<i>Vaulx en Velin - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située avenue Salvador Allende -</i>	(p. 6)
N° B-2010-1948	<i>Villeurbanne - Echange, entre la Communauté urbaine de Lyon et les époux Plasse, de parcelles de terrain situées 59 b, cours de la République -</i>	(p. 14)

N° B-2010-1949	<i>Villeurbanne - Lyon 2° - Lyon 4° - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire, de démolir et de déclarations préalables -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1950	<i>Feyzin - Lutte contre les érosions dues au ruissellement pluvial dans l'espace agricole de l'agglomération - Attribution de subventions -</i>	(p. 15)
N° B-2010-1951	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1952	<i>Garanties d'emprunts accordées à Batigère Rhône-Alpes -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1953	<i>Compactage reprofilage d'une partie de la dette souscrite par Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1954	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'OPH Villeurbanne Est Habitat -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1955	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Porte des Alpes Habitat - Prêteur : Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1956	<i>Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat -</i>	(p. 11)
N° B-2010-1957	<i>Adhésion à l'association Union du Pôle Funéraire Public (UPFP) -</i>	(p. 8)
N° B-2010-1958	<i>Lyon 8° - Aménagement de la ZAC Mermoz nord - Eviction d'un commerce situé 137, avenue Jean Mermoz et appartenant à la SARL Opan III - Approbation d'une convention -</i>	(p. 14)
N° B-2010-1959	<i>Saint Genis Laval - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de biens situés 6, place Maréchal Joffre - Modification de la décision n° B-2009-0988 du Bureau du 29 juin 2009 -</i>	(p. 14)
N° B-2010-1960	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 327, rue Paul Bert - Acte rectificatif au bail emphytéotique approuvé par décision du Bureau n° B-2010-1538 du 26 avril 2010 -</i>	(p. 14)
N° B-2010-1961	<i>Sathonay Camp - Délivrance d'une information erronée sur la situation d'assainissement d'un immeuble lors de sa vente - Protocole transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et M. et Mme Orsel -</i>	(p. 15)
N° B-2010-1962	<i>Caluire et Cuire - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du centre - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 14)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 15 novembre 2010 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 8 novembre 2010 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

M. LE PRÉSIDENT : Je commence à présider ce Bureau et je laisserai ensuite la présidence à monsieur Jacky Darne.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Philip (pouvoir à M. Darne J.), Passi.

Absents non excusés : MM. Bret, Reppelin, Daclin, Arrue, Mme Dognin-Sauze, MM. Bouju, Vesco, Julien-Laferrrière, Imbert A., Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 13 septembre 2010

M. LE PRÉSIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 13 septembre 2010. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2010-1879 - Contrat de concession de droits de propriété intellectuelle à la Communauté urbaine de Lyon - Réalisation d'une série documentaire vidéo par l'association Trabouloscope - Approbation d'une convention - Direction de la voirie -

N° B-2010-1880 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des chantiers perturbants de l'agglomération lyonnaise - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1881 - Enquêtes de circulation et comptage trafic sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1882 - Givors - Grigny - Rénovation des carrefours à feux - Travaux de voirie et de signalisation lumineuse - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Direction de la voirie -

N° B-2010-1883 - Lyon 8° - Vénissieux - Réaménagement de la rue Henri Barbusse - Marché n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer un marché de travaux VRD à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1884 - Pierre Bénite - Rénovation du centre-ville - Rue Roger Salengro, rue des Martyrs de la Libération et rue Paul Bert - Marché de travaux n° 1 : VRD - Autorisation de signer le marché de travaux de voirie et réseaux divers à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1885 - Pierre Bénite - Rénovation du centre-ville - Rue Roger Salengro, rue des Martyrs de la Libération et rue Paul Bert - Marché de travaux n° 2 : béton désactivé - Autorisation de signer un marché de travaux béton désactivé à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1886 - Pierre Bénite - Fourniture de bordures et pavés - Rénovation du centre-ville : rue Roger Salengro, rue des Martyrs de la Libération, rue Paul Bert - Marché n° 3 : Autorisation de signer un marché de fourniture de bordures et pavés granits à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1887 - Pierre Bénite - Aménagement des rues Henri Brosse et Emile Zola - Marché n° 1 : Travaux de voirie - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1888 - Saint Priest - Voies de desserte Renault Trucks - Travaux avenue B - 8° rue - Marché n° 1 : voirie - Autorisation de signer le marché de voirie à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1889 - Saint Priest - Voies de desserte Renault Trucks - Travaux Avenue B - 8° rue - Marché n° 2 : plantations - Autorisation de signer le marché de plantations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2010-1947 - Vaulx en Velin - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située avenue Salvador Allende - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers numéros B-2010-1879 à B-2010-1889 et B-2010-1947. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, le premier dossier n° B-2010-1879 concerne l'association Trabouloscope qui réalisera une série documentaire de 30 épisodes concernant les travaux du tunnel de la Croix-Rousse et qui souhaiterait, afin de donner une plus grande visibilité à son œuvre, que soit diffusée, notamment sur le site internet de la Communauté urbaine de Lyon, cette série. Le présent dossier a donc pour objet la concession à la Communauté urbaine des droits de propriété intellectuelle relative à cette série de 30 courts-métrages qui sera réalisée avant le 31 décembre 2014. Elle est consentie à titre gratuit pour la durée légale de protection des droits d'auteur.

Le dossier suivant, n° B-2010-1880, concerne le lancement d'une procédure au vu de l'attribution d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage des chantiers perturbants de l'agglomération lyonnaise. Ces prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Je rappelle que ce marché fait l'objet d'un marché à bons de commande pour une durée ferme de 4 ans. Le marché comporterait un engagement de commandes minimum de 140 000 € HT et un maximum de 560 000 € HT. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier suivant, n° B-2010-1881, concerne le lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution d'un marché à bons de commande relatif à des enquêtes de circulation et comptage trafic sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon pour une durée ferme d'un an reconductible 3 fois. Ce marché comporterait un engagement minimum de 180 000 € HT et de 720 000 € HT maximum pour 4 ans. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le 8 juin 2009, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux de voirie et de signalisation lumineuse pour la rénovation de l'ensemble des carrefours à feux sur les communes de Givors et Grigny. Ce marché avait été notifié le 22 juin 2009 au groupement d'entreprises Citeos SLE-Balthazard - Legros TP - De Filippis. L'absence de plan pré-existants des sous-sols de Givors et de Grigny entraîne des surcoûts. La mairie de Grigny demande la création d'un passage supplémentaire sur un carrefour ainsi que la mise en place d'une potence supplémentaire. A la demande des mairies de Givors et de Grigny, un cycle de fonctionnement de 2 carrefours doit être modifié. Il convient donc d'effectuer des travaux supplémentaires sur plusieurs de ces carrefours. Il s'agit d'une dépense supplémentaire et un avenant est nécessaire. L'avenant n° 1 de 49 527,27 € HT porterait le montant total du marché à 1 645 000 € TTC. Il est proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer cet avenant.

Le dossier suivant, n° B-2010-1883, concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) consistant en la réalisation de travaux préparatoires, de la confection des structures et revêtements de chaussée, de piste cyclable et de trottoirs ainsi que de réseaux mutualisés de télécom et de raccordement de grilles de surface au réseau d'assainissement existant pour le réaménagement de la rue Henri Barbusse à Lyon 8° et Vénissieux. Le 11 janvier 2010, le conseil de Communauté avait voté l'individualisation de l'autorisation de programme pour un montant de 7 793 988 € TTC. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 22 octobre 2010, a classé les offres et choisi la solution variante de l'entreprise Eiffage Travaux Publics pour un montant de 2 553 720 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Ensuite 3 marchés qui concernent Pierre Bénite et la rénovation du centre-ville, les rues Roger Salengro, des Martyrs, de la Libération et Paul Bert. Le premier marché concerne un marché de voirie avec la réalisation de terrassements et de démolitions, pose de bordures et pavés granit, réalisation des chaussées et trottoirs, fourniture et pose de mobiliers urbains ainsi que la signalisation horizontale et verticale. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 22 octobre 2010, a classé les offres et a choisi la solution variante du groupement d'entreprises Eurovia/De Filippis pour un montant de 630 591 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier suivant, n° B-2010-1885, concerne la fourniture et la mise en œuvre de béton désactivé pour la rénovation du centre-ville. La commission d'appel d'offres s'est réunie lors de la séance du 29 octobre 2010, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Eiffage TP RAA Etablissement AR pour un montant de 137 701 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Enfin, nous avons un marché de fourniture pour l'ensemble des bordures et des pavés nécessaires à la réalisation de cette opération du centre-ville. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 29 octobre 2010, a choisi l'entreprise Maïa Sonnier pour un montant de 126 645 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier suivant, n° B-2010-1887, concerne à Pierre Bénite, l'aménagement des rues Henri Brosse et Emile Zola. C'est un marché de travaux de voirie et réseaux divers consistant en la reconstruction des chaussées, des trottoirs, la construction de 2 plateaux surélevés, de 2 quais bus ainsi que l'aménagement de 2 parkings et d'une piste cyclable. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 29 octobre 2010, a classé les offres et a choisi celle de l'entreprise Colas pour un montant de 728 953 € TTC. Il vous est donc proposé de signer ce marché, monsieur le Président.

Le dossier suivant, n° B-2010-1888, concerne un marché de travaux de voirie consistant à la réalisation de travaux préparatoires, de terrassements, de tranchées drainantes d'infiltration et en la confection des structures et revêtements de chaussée de pistes cyclables et de trottoirs de la voie de desserte Renault Trucks 8° rue à Saint Priest. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 8 octobre 2010, a classé les offres et choisi la solution variante du groupement d'entreprises Guintoli Rhône-Alpes/Siorat Rhône-Alpes pour un montant de 2 321 385 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Enfin, un marché de travaux de plantations consistant en la réalisation de substrats pour plantation, la fourniture et la mise en place des plantations de la voie de desserte Renault Trucks à Saint Priest. La commission d'appel d'offres, dans sa séance du 8 octobre 2010, a classé les offres et choisi celle du groupement Rhône Jardin Service/Laquet pour un montant de 298 845 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dernier dossier, n° B-2010-1947, concerne un déclassement d'une partie du domaine public communautaire située avenue Salvador Allende à Vaulx en Velin. Je rappelle que ce déclassement ne remet pas en cause la desserte et la circulation assurée par la rue Salvador Allende. Cette opération est donc dispensée d'enquête publique. Voilà monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

(Monsieur le Président Collomb quitte la salle).

Présidence de monsieur Jacky Darne

deuxième Vice-Président

N° B-2010-1890 - Prestation de maintenance, installation et fourniture des équipements de protection incendie à exécuter dans les immeubles, ouvrages et véhicules gérés par la Communauté

urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1891 - Construction pour les ouvrages de bâtiments réalisés directement par la Communauté urbaine de Lyon (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvres publiques) - Lots n° 1 à 3 - Autorisation de signer des marchés pour des prestations d'assistance technique et économique à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1892 - Lyon 3° - Travaux de rénovation du système de chauffage et de rafraîchissement de l'immeuble Le Clip - Autorisation de signer un avenant n° 2 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1893 - Lyon 7° - Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier à Lyon 7°, en vue de l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Lot n° 1 : déconstruction - maçonneries - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1894 - Lyon 7° - Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier à Lyon 7°, en vue de l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Lot n° 13 : chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1908 - Lyon 3° - Restructuration du restaurant administratif de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 1 : cuisine et restaurant provisoires - Autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1937 - Lyon 9° - Extension et réaménagement du bâtiment affecté à l'usage de la direction de l'eau, situé 368, avenue de Balmont - Autorisation de signer une convention de participation des constructeurs - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1949 - Villeurbanne - Lyon 2° - Lyon 4° - Autorisation de déposer des demandes de permis de construire, de démolir et de déclarations préalables - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1957 - Adhésion à l'association Union du Pôle Funéraire Public (UPFP) - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers numéros B-2010-1890 à B-2010-1894, B-2010-1908, B-2010-1937, B-2010-1949 et B-2010-1957. Monsieur Blein, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2010-1890 concerne l'autorisation pour signer un marché à bons de commande pour une prestation de maintenance, installation et fourniture des équipement de protection incendie à exécuter dans les immeubles, ouvrages et véhicules gérés par la Communauté urbaine de Lyon d'un montant minimum de 60 000 € et maximum de 240 000 €. Il est attribué à l'entreprise Incendie Protection Sécurité (IPS).

Le dossier n° B-2010-1891 est relatif à un marché pour des prestations d'assistance technique et économique à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la construction d'ouvrages de bâtiments réalisés directement par la Communauté urbaine de Lyon. Cette décision attribue le lot n° 1, assistance technique, à l'entreprise Béterem, le lot n° 2, à l'entreprise SLTB, le lot n° 3, également à la SLTB.

Le dossier n° B-2010-1892 concerne un avenant aux travaux de rénovation du système de chauffage et de rafraîchissement de l'immeuble Le Clip. Il s'agit d'un avenant, d'un montant de 11 380 €, ce qui porte le montant total du marché de 250 687 € à 262 067 €.

Le dossier n° B-2010-1893 est également un avenant au marché conclu avec l'entreprise ACM Concept pour les travaux en vue de l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Il s'agit du lot déconstruction et maçonneries.

Le dossier n° B-2010-1894 est l'avenant n° 1 au marché conclu avec l'entreprise Ferrard, toujours concernant les travaux du CNAM.

Le dossier n° B-2010-1908 concerne un marché pour la restructuration du restaurant administratif, en l'occurrence l'autorisation de signer le marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. C'est un marché passé avec l'entreprise Modul-Kit pour un montant de 249 291 € HT.

Le dossier n° B-2010-1937 concerne l'approbation d'une convention tripartite entre la Communauté urbaine, la SERL, l'aménageur de la ZAC et le constructeur pour un montant de 11 100 € dans le cadre de la réalisation de la ZAC de la Duchère.

Le dossier n° B-2010-1949 autorise monsieur le Président à déposer des demandes de permis de construire, de démolir et de déclarations préalables. Les permis de démolir concernent Villeurbanne, 30, rue Prolongée et 24, rue de la Feysine, les permis de construire concernent Lyon, quai Saint Antoine, quai Rambaud et les déclarations préalables concernent Villeurbanne, 100, avenue Paul Krüger et Lyon 4°, 20, rue Duviard.

Enfin, quant au dossier n° B-2010-1957, il s'agit d'adhérer à l'association Union du Pôle Funéraire Public. Cette adhésion, monsieur le Président, va nous permettre de mieux maîtriser la stratégie d'agglomération de l'offre de service funéraire et d'exercer une veille juridique et réglementaire mieux appropriée aux projets de la Communauté urbaine dans ce domaine essentiel, comme chacun le sait ici.

M. LE PRÉSIDENT : Nous en sommes très heureux monsieur Blein. Je précise que pour le dossier n° 2010-1937 ne prennent pas part au vote Patrick Bouju, Olivier Brachet, Jean-Luc Da Passano et Bernard Rivalta qui sont membres du conseil de la SERL. S'il n'y a pas d'intervention sur les autres rapports, je les sou mets à votre sagacité. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Brachet, Da Passano et Rivalta n'ayant pas pris part, ni au débat, ni au vote du dossier n° 2010-1937 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

N° B-2010-1895 - Vénissieux - Mandat d'aménagement de la voie de desserte des anciens établissements régionaux militaires (ERM) - Marchés pour des travaux de voirie, terrassements, réseaux secs et humides, espaces verts et arrosage - 3 lots séparés - Lot n° 1 : terrassements, réseaux secs - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte le dossier n° B-2010-1895. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Ce dossier concerne la ville de Vénissieux. Il s'agit d'autoriser la SERL à signer un avenant au marché des travaux de voirie pour la réalisation des voiries de desserte des anciens établissements régionaux militaires pour un montant de 13 518,55 € HT. Avis favorable.

M. LE PRESIDENT : C'est un rapport concernant la SERL donc les mêmes que tout à l'heure ne prennent pas part au vote : Patrick Bouju, Olivier Brachet, Jean-Luc Da Passano et Bernard Rivalta. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, MM. Brachet, Da Passano et Rivalta n'ayant pas pris part, ni au débat, ni au vote du dossier n° B-2010-1895 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2010-1896 - Vaulx en Velin - Réalisation d'une passerelle à la Soie - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte le dossier n° B-2010-1896. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Comme il n'est pas là et s'il n'a pas donné le dossier à quelqu'un, je le prends. Comme c'est mon voisin de table, je peux lire le dossier.

M. LE PRESIDENT : Bien sûr.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : C'est la réalisation d'une passerelle à la Soie, à Vaulx en Velin. Il s'agit de l'autorisation de signer un marché conclu suite à une procédure adaptée. Il y a 2 lots : travaux d'ouvrage d'art et éclairage public. Le premier lot a été attribué au groupement CBR TP/Gagne/DR Equipement pour un montant de 1 333 455,95 € HT et le deuxième lot, éclairage public, à CEGELEC pour un montant de 56 082,73 € HT. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

N° B-2010-1897 - Mission de contrôles extérieurs pour les travaux d'ouvrage d'art (ponts, passerelles, murs de soutènement) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction des grands projets -

N° B-2010-1898 - Lyon 9° - Lyon 4° - Pont Schuman - Coordination Sécurité et Protection de la Santé (phases conception et réalisation) pour l'aménagement des voiries des quais Gillet, Gare d'Eau et avenue de Birmingham - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

N° B-2010-1899 - Lyon 9° - Lyon 4° - Pont Schuman - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage et la coordination générale du projet concernant la construction d'un nouveau pont sur la Saône et le réaménagement du quai Gillet, du quai Gare d'Eau et de l'avenue Birmingham - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

N° B-2010-1900 - Lyon 9° - Lyon 4° - Pont Schuman - Coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) - Phases de conception et réalisation pour la construction du pont Schuman - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction des grands projets -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte les dossiers numéros B-2010-1897 à B-2010-1900. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier n° B-2010-1897 concerne les missions de contrôles extérieurs pour les travaux d'ouvrage d'art. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et l'autorisation de signer le marché. Vous savez que la réalisation d'ouvrages d'art sur le territoire de la Communauté urbaine nécessite une assistance spécialisée pour les contrôles extérieurs à mettre en œuvre dans différents domaines : le béton, le métal, les bois, les câbles, vous avez tout le détail dans vos dossiers.

On a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché relatif à la mission de contrôles extérieurs pour l'ensemble des travaux d'ouvrage d'art. Ce serait donc un marché à bons de commande avec un minimum de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC et maximum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC pour 4 ans. Il est proposé de lancer le marché et d'autoriser monsieur le Président à le signer.

Le dossier n° B-2010-1898 concerne la coordination Sécurité et Protection de la Santé pour l'ensemble de l'opération, c'est-à-dire l'aménagement des voiries des quais Gillet, Gare d'Eau et avenue de Birmingham. Là, le marché a été lancé, la commission d'appel d'offres s'est réunie. Il s'agit de la mission de coordinateur dans le domaine du Génie civil pour le pont Schuman qui est concomitant, comme vous le savez, aux travaux du tunnel de la Croix-Rousse et à l'opération d'aménagement des bas-ports du quai Gillet. L'ensemble représente un total de 71 000 mètres carrés de voirie, trottoirs et espaces verts.

La commission d'appel d'offres s'est réunie, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Presents pour un montant de 79 572 € HT, soit 95 168,11 € TTC. Il vous est demandé d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier n° B-2010-1899 concerne la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage et la coordination générale du projet concernant la construction du pont Schuman et le réaménagement du quai Gillet, du quai Gare d'Eau et de

l'avenue Birmingham. Vous savez que nous avons différents projets. Ces projets sont : le pont Schuman qui dépend de la direction des grands projets, l'aménagement du quai Gillet, l'avenue Birmingham et la rue du quai de la Gare d'Eau, toujours des grands projets, la rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse de la direction de la voirie, le projet rives de Saône et l'aménagement du bas-port quai Gillet, de la délégation générale au développement urbain. Vous voyez que l'ensemble de nos services intervient sur cette opération qui doit être coordonnée globalement si on veut qu'elle se déroule au mieux. Le présent dossier concerne le marché relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les différents domaines que recouvre la réalisation concomitante, c'est là le mot important, de plusieurs projets complexes dans un même site dont chacun sait qu'il est particulièrement contraint.

Les missions du titulaire seront, notamment, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage et la coordination générale des projet et des travaux, l'assistance au pilotage stratégique et opérationnel à toutes les étapes des projets, à la coordination des maîtres d'œuvre et des entreprises, à la préparation des dossiers de communication, de consultation, expertises dans les domaines géotechniques et ils sont très importants, hydraulique, déplacement, ouvrage d'art, voirie et réseaux divers, environnement, etc.

Il s'agit d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 4 années, comportant un minimum de commande de 400 000 € HT, soit 478 400 € TTC et un montant maximum de 1 500 000 € HT, soit 1 794 000 € TTC. La commission d'appel d'offres a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Ingedia/Algoe. Il vous est proposé d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dernier dossier, toujours dans le même ordre d'idée, c'est le n° B-2010-1900 qui concerne le pont Schuman. Il s'agit de la mission Coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) pour les phases de conception et réalisation pour la construction du pont Schuman. Le présent dossier a conduit la commission permanente d'appel d'offres à se réunir. Elle a classé les offres dans un ordre préférentiel, la mieux disante étant celle de l'entreprise Presents pour un montant de 57 630 € HT, soit 68 925,48 € TTC. Là aussi, il est proposé d'autoriser le Président à signer ce marché.

M. LE PRESIDENT : Merci. Y-a-t-il des questions ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

N° B-2010-1901 - Maintenance exploitation et évolution des installations téléphoniques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

N° B-2010-1902 - Prestations de reprographie - Lot n° 1 : travaux de reprographie noir et blanc ou couleur, assemblage, finition et façonnage, de reproduction et pliage de plans, de mise en forme et reproduction de CD/DVD pour les services de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2010-1903 - Prestations de travaux d'imprimerie - Lot n° 1 : travaux de papeterie administrative en imprimerie pour les services communautaires - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers numéros B-2010-1901 à B-2010-1903. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Le dossier n° B-2010-1901 a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution du marché de maintenance exploitation et évolution des installations téléphoniques. Je vous demande donc d'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour un montant global minimum de 598 000 € TTC et un montant global maximum de 1 674 400 € TTC.

Le dossier n° B-2010-1902 concerne des prestations de reprographie. En effet, l'atelier de reprographie de la Communauté urbaine réalise de multiples travaux de reprographie pour le compte des services. Une partie de sa production reprographie est confié à un prestataire extérieur au moyen de ce marché à bons de commande. Je vous demande donc d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché pour un montant global minimum de 466 440 € TTC et maximum de 1 560 000 € HT.

Le dernier dossier n° B-2010-1903 concerne des prestations de travaux d'imprimerie. Par décision du Bureau du 2 novembre 2009, nous avons autorisé la signature d'un marché public de services de papeterie administrative en imprimerie pour les services communautaires. Par courrier du 19 avril 2010, le titulaire du marché a alerté la Communauté urbaine sur une hausse importante des cours de la pâte à papier qui allait le conduire à solliciter une réévaluation des prix unitaires du marché.

Je vous demande d'approuver cet avenant et d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant. Merci.

M. LE PRESIDENT : Toute le monde est d'accord pour suivre les préconisations de Mme Frih ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2010-1904 - Saint Germain au Mont d'Or - Saint Romain au Mont d'Or - Curis au Mont d'Or - Collonges au Mont d'Or - Couzon au Mont d'Or - Lyon 9° - Lyon 5° - La Mulatière - Genay - Neuville sur Saône - Fleurieu sur Saône - Rochetaillée sur Saône - Caluire et Cuire - Lyon 4° - Lyon 1er - Fontaines sur Saône - Projet directeur Rives de Saône - Projet d'Art public - Marché subséquent - Définition du projet artistique et communication sur le concept général - Autorisation de signer le marché subséquent à l'accord-cadre mono-attributaire intitulé prestation de Conseil et de Direction Artistique et Technique pour la définition d'un programme d'Art Public, la réalisation et l'insertion d'oeuvres d'art dans le cadre du réaménagement des Rives de Saône - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Gelas rapporte le dossier numéro B-2010-1904. Madame Gelas, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GELAS, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le projet Rives de Saône Art public avance. Il s'agit, par ce dossier, d'autoriser monsieur le Président à signer le premier marché subséquent de l'accord-cadre intitulé Rives de Saône - projet Art public. Ce marché porte sur la définition du concept général, sa déclinaison sur les projets d'aménagements, le choix des artistes, la concertation et la communication. Ce marché est attribué au groupement Art public contemporain/AIA Productions pour un montant de 436 817 € HT à imputer sur le montant global de l'accord-cadre de 5 000 000 € HT. Voilà monsieur le Président.

M. le Vice-Président RIVALTA : D'expérience, il y a un problème concernant l'entretien de ces œuvres d'art. On a toutes les peines du monde, par exemple dans le métro, à entretenir les œuvres d'art compte tenu de la question de la propriété intellectuelle et du problème de la détérioration rapide. Lorsque les sculptures sont peintes, il faut les repeindre, etc.

Je pense qu'il faut être attentif dans l'attribution du marché à la notion d'entretien de ces œuvres d'art, à la suite de leur réalisation. Il y a le problème de la propriété artistique qui fait que lorsque l'on doit déplacer une œuvre d'art qui a été posée, c'est la croix et la bannière. Je vous demande donc de faire en sorte qu'il soit prévu dans les contrats avec les artistes que leurs œuvres puissent être déplacées. Par exemple, c'est obsolète par rapport à la réalisation de l'époque mais, aujourd'hui, on ne pourrait pas déplacer la Fontaine Bartholdi sans l'accord de l'artiste. J'ai un vrai problème dans le métro car il y a des œuvres d'art qui sont complètement détériorées et du fait de l'absence de l'artiste, il est impossible de savoir comment restaurer l'œuvre et la remettre en place. Il vaut mieux que ce soit des murs peints plutôt qu'autre chose.

Mme la Vice-Présidente GELAS : Sur la question à la fois de l'entretien des œuvres et de la propriété intellectuelle, je crois que ces deux questions ont été prises en compte dans le cahier des charges, ensuite il faudra être vigilant mais je crois que, vraiment, on a pris au sérieux ces questions-là et que l'on y est absolument sensibilisé.

La deuxième réponse sera que, dans ce projet, les œuvres ne sont pas des œuvres ajoutées ensuite au projet d'aménagement. Le concept est qu'immédiatement les artistes travaillent avec les aménageurs pour intégrer les œuvres dans le projet d'aménagement si bien que ce ne sont pas des œuvres déplaçables et, à partir de là, les questions soulevées, sans doute, se poseront un peu moins.

M. le Vice-Président RIVALTA : Je pense qu'au contraire elles se poseront un peu plus parce que le jour où l'artiste a prévu un fronton qui va empêcher de mettre un escalier si, demain, il y a un chemin qui arrive pour faire descendre les gens d'un point A à un point B. Il y a un véritable problème, à analyser juridiquement, il faut prendre dossier par dossier les potentialités d'évolution. La vie n'est pas immuable. Il y a parfois des œuvres d'art qu'il faut bouger parce que l'on fait des sorties supplémentaires.

M. LE PRÉSIDENT : Merci. Je crois que tu as raison de souligner cette difficulté à laquelle Mme Gelas est particulièrement attentive et à laquelle les services le seront, je n'en doute pas. Compte tenu de cela, je vous propose d'adopter cette décision. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GELAS.

N° B-2010-1905 - Marchés communautaires attribués à la société CETE APAVE SUDEUROPE - Autorisation de signer l'avenant collectif de transfert à la société APAVE SUDEUROPE SAS - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2010-1951 - Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1952 - Garanties d'emprunts accordées à Batigère Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1953 - Compactage reprofilage d'une partie de la dette souscrite par Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1954 - Garantie d'emprunt accordée à l'OPH Villeurbanne Est Habitat - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1955 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) Porte des Alpes Habitat - Prêteur : Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

N° B-2010-1956 - Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers numéros B-2010-1905 et B-2010-1951 à B-2010-1956. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PEDRINI, rapporteur : Pour mémoire, est recommandé à M. Brachet Olivier de ne pas prendre part aux débats et au vote des dossiers n° B-2010-1951 et B-2010-1956 compte tenu de sa qualité de délégué au Grand Lyon au conseil d'administration de Alliade Habitat.

Beaucoup moins artistique, le premier dossier, n° B-2010-1905, concerne un avenant collectif de transfert qui passe de CETE APAVE SUDEUROPE à APAVE SUDEUROPE SAS.

Le dossier n° B-2010-1951 concerne des garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Cette décision regroupe les opérations immobilières de 4 entreprises sociales pour l'habitat qui sont Sollar, HMF Rhône-Alpes, Batigère Rhône-Alpes et Alliade Habitat. Les emprunts garantis à 85 % concernent 11 logements en acquisition en VEFA, 77 logements à construire, 219 logements en acquisition-amélioration et le montant total garanti est de 16 364 133 €.

Le dossier n° B-2010-1952 concerne des garanties d'emprunts accordées à Batigère Rhône-Alpes, le prêteur étant le Crédit foncier de France. Cette décision propose de garantir des opérations d'acquisition-amélioration et d'acquisition foncière de 15 logements. Le montant total à garantir est de 912 903 €.

Le dossier n° B-2010-1953 concerne le compactage reprofilage d'une partie des emprunts souscrits par Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations. 13 contrats de prêts sont regroupés en 5 contrats de compactage avec un réaménagement

des échéances en trimestrialités et pour les prêts n° 18 et 20 un passage à taux fixe.

Le dossier n° B-2010-1954 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'OPH Villeurbanne Est Habitat, le prêteur étant le Crédit foncier de France. Il s'agit d'une opération d'acquisition en VEFA de 12 logements pour un montant à garantir de 1 195 478 €.

Le dossier n° B-2010-1955 concerne des garanties d'emprunts accordées à l'OPH Porte des Alpes Habitat, le prêteur étant la Caisse des dépôts et consignations. Les emprunts concernent 603 logements à réhabiliter et une création de logement. Le montant total garanti est de 7 854 000 €.

Le dernier dossier, n° B-2010-1956, concerne des garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat, le prêteur étant le Crédit foncier de France. Il est proposé de garantir une opération d'acquisition-amélioration de 44 logements ainsi que l'acquisition foncière relative à cette opération pour un montant total à garantir de 1 411 714 €.

M. LE PRESIDENT : Merci. Y-a-t-il des questions ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part, ni au débat, ni au vote des dossiers n° B-2010-1951 et B-2010-1956 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PEDRINI.

N° B-2010-1906 - Fourniture de pièces détachées pour grilles de fours d'incinération de déchets et de construction Martin GMBH pour l'usine de traitement et de valorisation énergétique de Lyon-Sud - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Mancelle de Fonderie - Direction de la propreté -

N° B-2010-1907 - Reprise, traitement et/ou valorisation du plâtre en provenance des déchèteries de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure négociée - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Je présente les dossiers n° B-2010-1906 et B-2010-1907 en l'absence de Thierry Philip.

Il s'agit de deux décisions relatives au service de la propreté. Le dossier n° B-2010-1906 concerne la fourniture de pièces détachées pour grilles de fours d'incinération de déchets. Il s'agit d'autoriser le Président à signer un marché dont le montant pourra atteindre un maximum de 956 800 €.

Le second dossier, n° B-2010-1907, concerne la reprise, traitement et/ou valorisation du plâtre en provenance des déchèteries. C'est un appel d'offres pour lequel il n'y a pas eu de réponse, il y a donc eu un marché négocié qui va de 344 448 € TTC à 1 033 344 € TTC.

Je vous propose d'autoriser monsieur le Président à signer ces marchés. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

N° B-2010-1909 - Bron - Acquisition des lots n° 409 et 559 dépendant du bâtiment B, escalier 4 de la copropriété Le Terrailon située 14, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Adam

et Emira Beckanovic - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1910 - Francheville - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Hermines et appartenant à la société SNC Francheville - place du Chater - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1911 - Fontaines sur Saône - Acquisition d'un immeuble situé 5, rue de la Libération et appartenant à la copropriété 5, rue de la Libération AD 116 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1912 - Jonage - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue des Combes et appartenant aux époux Delorme - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1913 - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et rue de la Gatolière et appartenant à l'Association syndicale des copropriétaires du lotissement La Vignolière - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1914 - Tassin la Demi Lune - Acquisition d'une parcelle de terrain dépendant de la propriété et appartenant aux copropriétaires de la résidence Les Genetières située 32, chemin de la Raude - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1915 - Bron - Acquisition des lots n° 322, 765, 769 et 881 dépendant du bâtiment C, escalier 17 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. et Mme Rehouma et Fatia Chkioua - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1916 - Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Mangetemps lieu-dit Les Brosses et appartenant à la SA Sofirel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1917 - Lyon 3° - Acquisition, à titre gratuit, de plusieurs parcelles et volumes situés rue Desaix, boulevard Vivier Merle, rues Garibaldi, du Lac, place de Milan et appartenant à la SERL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1918 - Bron - Acquisition des lots n° 1262, 1216 et 873 dépendant du bâtiment F de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à la SCI Nesma - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1919 - Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles cadastrées AH 52, AH 53, AH 56, AH 58, AH 60, AH 139, AH 160 et AH 161 situées boulevard de la Porte des Alpes et cours du Troisième Millénaire, dans la ZAC secteur Feuilley et appartenant à la SERL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1920 - Bron - Acquisition des lots n° 321 et 880 dépendant du bâtiment C, escalier 17 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. Adnane

Chkioua - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1921 - Vaulx en Velin - Aménagement de la ZAC de l'Hôtel de Ville - Acquisition des parcelles cadastrées BD 148 et BD 150 situées rue Hô Chi Minh et appartenant à la SCI Activités courrier de proximité - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1922 - Curis au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Avoraus et appartenant à la société SEFI - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1923 - Pierre Bénite - Acquisition de divers biens situés 62, rue Roger Salengro et appartenant à M. et Mme Viscogliosi - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1924 - Irigny - Acquisition d'une parcelle de terrain bâtie située 1 et 3, rue du Marjolet et appartenant à M. Francis Barry - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1925 - Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue Mangetemps et appartenant à M. et Mme Kemal Dogan - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1926 - Bron - Acquisition des lots n° 116 et 110 dépendant du bâtiment A6 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant aux époux Cherrad - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1927 - Décines Charpieu - Chassieu - Lotissement d'activités Les Pivolles B - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain relatives aux espaces publics de voirie et appartenant à la SERL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1928 - Meyzieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située lieu-dit Les Panettes et appartenant aux conjoints Caulet - Martinier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1929 - Bron - Acquisition des lots n° 106 et 120 dépendant du bâtiment A, escalier 6 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à M. Adnane Chkioua - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1930 - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 5, rue de la Garenne et appartenant à la SA d'HLM Alliade Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel -

N° B-2010-1931 - Décines Charpieu - Lotissement d'activités Les Pivolles B - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles de terrain relatives aux espaces verts - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1932 - Bron - Acquisition des lots n° 341 et 890 dépendant du bâtiment C, escalier 18 de la copropriété La

Caravelle située 356, route de Genas et appartenant à la SCI Labiod - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1933 - Bron - Acquisition des lots n° 1153, 1243 et 1433 dépendant du bâtiment D de la copropriété Le Terraillon située au 5, rue Jules Védrières et appartenant à la société civile GET - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1934 - Mions - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées rues Mangetemps et Albert Ferrus et appartenant à la société GRTGAZ - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1935 - Villeurbanne - Acquisition d'un appartement constituant le lot n° 13 dans l'immeuble situé 47, cours de la République et appartenant aux époux Dahmani - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1936 - Vaulx en Velin - Acquisition de 5 parcelles de terrain situées rue Georges Chevalier et appartenant à la SA Alliade Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1938 - Caluire et Cuire - Revente, à la Ville, d'un immeuble situé 11, quai Clémenceau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1939 - Bron - Cession, aux époux Aïchouche Regig et Laïd Cherrad, des lots n° 213 et 207 dépendant du bâtiment B11 de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1940 - Bron - Cession, à la SCI Nesma, des lots n° 1 143 et 1 134 dépendant du bâtiment E et du lot n° 839 dépendant du bâtiment de garage Ouest, groupe C, de la copropriété La Caravelle située 356, route de Genas et chemin Guillermin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1941 - Bron - Cession des lots n° 21, 34, 819 et 827 dépendant du bâtiment A, escalier 2 de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas à M. et Mme Rehouma et Fatia Chkioua - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1942 - Lyon 8° - Cession au Centre Léon Bérard, d'une maison d'habitation située 10, rue Nungesser et Coli - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1943 - Bron - Cession des lots n° 30 et 36 dépendant du bâtiment A, escalier 2 de la copropriété La Caravelle, située 356, route de Genas à M. Adnane Chkioua - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1944 - Sathonay Camp - Cession, à la SERL, d'un terrain situé boulevard Castellane, lieu-dit Le Camp - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1945 - Villeurbanne - Cession à la société PRESTIMM ou toute autre société se substituant, des lots n° 13, 17, 20, 22, 2, 3 et 5 dans un immeuble en copropriété situé 56, rue Eugène Fournière et des lots n° 1 et 5 dans un immeuble en copropriété situé 9, rue de la Fraternité - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1946 - Saint Priest - Cession à l'OPH du Rhône, de l'ensemble des lots de la copropriété Les Alpes située dans la ZAC du Triangle, boulevard Edouard Herriot, avenue Jean Jaurès et rue maréchal Leclerc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1948 - Villeurbanne - Echange, entre la Communauté urbaine de Lyon et les époux Plasse, de parcelles de terrain situées 59 b, cours de la République - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1958 - Lyon 8° - Aménagement de la ZAC Mermoz nord - Eviction d'un commerce situé 137, avenue Jean Mermoz et appartenant à la SARL Opan III - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1959 - Saint Genis Laval - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, de biens situés 6, place Maréchal Joffre - Modification de la décision n° B-2009-0988 du Bureau du 29 juin 2009 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1960 - Lyon 3° - Mise à disposition, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 327, rue Paul Bert - Acte rectificatif au bail emphytéotique approuvé par décision du Bureau n° B-2010-1538 du 26 avril 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2010-1962 - Caluire et Cuire - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) du centre - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers numéros B-2010-1909 à B-2010-1936, B-2010-1938 à B-2010-1946, B-2010-1948, B-2010-1958 à B-2010-1960 et B-2010-1962. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, divers dossiers concernant des acquisitions, notamment les dossiers n° B-2010-1910, B-2010-1912, B-2010-1913, B-2010-1914, B-2010-1922, B-2010-1924, B-2010-1930 et B-2010-1936 pour une surface de 1 417 mètres carrés dans le cadre d'aménagement de voiries de proximité et ces acquisitions se feront à titre gratuit. Ces dossiers concernent les communes de Francheville, Jonage, Craponne, Tassin la Demi Lune, Curis au Mont d'Or, Irigny, Feyzin et Vaulx en Velin.

Ensuite à Mions, les dossiers n° B-2010-1916, B-2010-1925 et B-2010-1934, dans le cadre de l'aménagement du chemin de Mangetemps : il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 2 024 mètres carrés. Cette acquisition se fera également à titre gratuit.

A Villeurbanne, les dossiers n° B-2010-1935 et B-2010-1948 concernent des aménagements de voiries. Il s'agit d'un emplacement réservé n° 133 pour l'aménagement du cours de la République et l'acquisition d'un logement et d'un terrain de 40 mètres carrés pour un montant de 27 700 € plus 45 000 € de travaux.

A Lyon 3°, le dossier n° B-2010-1917, dans le cadre de la voirie : il s'agit de la liquidation de la ZAC Part-Dieu, c'est une cession de la SERL de terrains et de volumes, notamment des voiries et des ouvrages s'y rattachant. Ces acquisitions se feront à titre gratuit.

Toujours dans le domaine de la voirie, les dossiers n° B-2010-1927 et B-2010-1931, à Décines Charpieu : il s'agit de verser au domaine public des parcelles de terrain pour intégrer les voiries dans le cadre de l'aménagement du lotissement d'activités Les Pivolles B. Cette acquisition se fait auprès de la SERL. Le terrain est d'une surface de 24 893 mètres carrés. Cette acquisition également se fait à titre gratuit.

Le dossier n° B-2010-1923 à Pierre Bénite, dans le cadre de la politique de l'habitat : il s'agit de l'acquisition de 2 immeubles plus 5 logements dans une copropriété pour un montant de 900 000 € et ces terrains seront remis à disposition par bail emphytéotique ultérieurement à la SEMCODA.

A Fontaines sur Saône, le dossier n° B-2010-1911 concerne l'aménagement du Ruisseau du Ravin et l'acquisition d'un terrain de 224 mètres carrés pour un montant de 3 360 €.

A Meyzieu, le dossier n° B-2010-1928, dans le cadre des grands projets, concerne l'aménagement du parking Les Panettes et l'acquisition d'un terrain de 29 165 mètres carrés pour un montant de 291 650 €.

Ensuite, les dossiers n° B-2010-1909, B-2010-1915, B-2010-1918, B-2010-1920, B-2010-1933, B-2010-1926, B-2010-1929, B-2010-1932 dans le cadre de l'ORU du quartier Terrailon à Bron. Il s'agit de l'acquisition de 8 logements, 8 caves, 2 parkings et 2 garages et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 732 750 €. Le dossier n° B-2010-1919 à Saint Priest, dans le cadre de la liquidation de la ZAC secteur Feuilly, concerne le rachat à la SERL de divers terrains. Ces acquisitions se font à titre gratuit. Le dossier n° B-2010-1921 concerne l'acquisition de parcelles dans le cadre de l'aménagement ZAC du Centre à Vaulx en Velin. Un bâtiment qui est érigé sur un terrain de 3 506 mètres carrés. Cette acquisition se fera au prix de 900 000 €.

Ensuite, divers dossiers de cession, n° B-2010-1939, B-2010-1940, B-2010-1941, B-2010-1943, à Bron : il s'agit de mettre à disposition de propriétaires qui ont été évincés du quartier Terrailon dans le cadre du réaménagement, de céder 4 logements, 4 caves et 3 garages pour relogement de personnes qui sont déplacées pour un montant de 306 500 €. Le dossier n° 2010-1946 à Saint Priest, dans le cadre de la ZAC du Triangle (ORU) : il s'agit de céder à l'OPH du Rhône les lots de copropriété de cette ZAC pour un montant de 9 596 000 €. Le dossier n° B-2010-1938 concerne la cession à la ville de Caluire et Cuire, suite à une préemption, un terrain de 3 323 mètres carrés dédié à des activités sportives dont des activités nautiques, un ensemble immobilier pour un montant de 200 000 €. Le dossier n° B-2010-1942 concerne un emplacement réservé n° 8 dans le cadre de l'extension du Centre Léon Bérard. C'est une cession suite à une préemption d'une maison pour un montant de 570 000 €. Le dossier n° B-2010-1944, à Sathonay Camp : il s'agit de céder à la SERL dans le cadre de la ZAC

Castellane un terrain de 99 629 mètres carrés pour un montant de 4 046 000 €. Le dossier n° B-2010-1945, à Villeurbanne, concerne une cession de terrain à la société PRESTIMM qui réalisera 58 logements dont 11 sont à vocation sociale. Il s'agit de divers lots de copropriété pour un montant de 350 000 €.

Lyon 8°, le dossier B-2010-1958, dans le cadre de l'ORU, ZAC Mermoz nord : il s'agit de l'éviction d'un local commercial, une boulangerie, la SARL Opan III, pour un coût de 180 000 €. Le dossier n° B-2010-1960 concerne un bail modificatif pour réaliser 16 logements. Ce bail a été cédé à l'OPH Grand Lyon Habitat. A Saint Genis Laval, le dossier n° B-2010-1959, dans le cadre de la réalisation de 2 logements en PLAI, concerne la modification de la décision n° B-2009-0988 du Bureau du 29 juin 2009. Il s'agit de préciser la désignation des biens.

Le dernier dossier n° B-2010-1962 à Caluire et Cuire, dans le cadre du PAE et de l'aménagement du centre-ville, concerne l'engagement de la DUP concernant ce PAE. Voilà, j'en ai terminé avec ces dossiers.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Je précise que ne participaient pas au vote des décisions n° B-2010-1917, B-2010-1927, B-2010-1919 et B-2010-1944, Patrick Bouju, Olivier Brachet, Lucien Barge, Jean-Luc Da Passano, Bernard Rivalta en qualité de membres de la SERL et que pour les dossiers n° B-2010-1930 et B-2010-1936 ne participait pas au vote, Olivier Brachet en sa qualité de délégué du Grand Lyon au conseil d'administration de Alliade Habitat. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité. MM. Brachet, Barge, Da Passano et Rivalta n'ayant pas pris part, ni au débat, ni au vote des dossiers n° B-2010-1917, B-2010-1919, B-2010-1927 et B-2010-1944 ; M. Brachet n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote des dossiers n° B-2010-1930 et B-2010-1936 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales) ; M. Da Passano n'ayant pas pris part ni au débat, ni au vote du dossier n° B-2010-1924.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2010-1950 - Feyzin - Lutte contre les érosions dues au ruissellement pluvial dans l'espace agricole de l'agglomération - Attribution de subventions - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Assi rapporte le dossier numéro B-2010-1950. Monsieur Assi, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ASSI, rapporteur : Merci, monsieur le Président. Il est proposé au Bureau d'adopter deux conventions portant sur des actions de lutte contre les érosions sur la commune de Feyzin. Ces conventions concernent 0,8 hectares au total portant à 68,27 hectares la totalité de la superficie traitée. Le montant total de subventions à verser sur une période de 5 ans s'élève à 1 841 €. Je ne pense pas que l'on va beaucoup grever le budget de la Communauté urbaine.

M. LE PRESIDENT : Mais tous les dossiers ne sont pas à ce niveau-là, heureusement d'ailleurs. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ASSI.

N° B-2010-1961 - Sathonay Camp - Délivrance d'une information erronée sur la situation d'assainissement d'un immeuble lors de sa vente - Protocole transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et M. et Mme Orsel - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte le dossier numéro B-2010-1961. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2010-1961 concerne la commune de Sathonay Camp. C'est un protocole d'accord transactionnel à conclure avec un particulier à la suite de la délivrance d'une information erronée sur la situation d'assainissement d'un immeuble lors de la vente. Il est proposé le versement d'une somme totale de 13 106 € au titre de l'indemnisation du préjudice subi.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

M. LE PRESIDENT : Ainsi prend fin la série d'examen des décisions.

La séance est levée à 11 heures 20.
